

Subvention dite "complément de prix" - Méthode de calcul basée sur le prix de revient théorique du voyage à la charge de l'utilisateur

Données extraites du rapport annuel du délégataire pour l'année 2024	Quantités vendues	Coefficient de mobilité	Nombre de voyages théoriques (quantités vendues * coefficient de mobilité)
TU	1 912 935	1	1 912 935
Formule journée	54 093	4	216 372
Formule 6 trajets	51 253	6	307 518
Abonnement mensuel	17 671	38	671 498
Abonnement annuel	519	438	227 322
Tarif Groupe	550	46	25 300
Abonnement mensuel - 26 ans	157 076	38	5 968 888
Abonnement annuel -26 ans	15 970	438	6 994 860
Abonnement mensuel sénior	20 094	38	763 572
Abonnement annuel sénior	824	438	360 912
Abonnement CMI mensuel	1 260	38	47 880
Abonnement CMI annuel	110	438	48 180
Abonnement demandeur d'emploi mensuel	33 809	38	1 284 742

TOTAL	18 829 979
-------	------------

L'ensemble des montants est indiqué en HT

Calcul du prix de revient théorique du voyage à la charge de l'utilisateur en 2024 (année de référence)	18 829 979	Voyages théoriques 2024
	4 833 546,00 €	Montant des recettes commerciales réelles 2024
	3 600 000,00 €	Montant de la subvention complément de prix 2024
	8 433 546,00 €	Prix de revient théorique des voyages 2024
	0,44788 €	Prix de revient théorique du voyage à la charge de l'utilisateur en 2024
Calcul subvention complément de prix pour l'année 2025		
1 - Objectif de voyage (+15% / augmentation liée à la prise en charge des abonnements secteurs CALL et CAHC)	21 654 476	Voyages théoriques 2025
2 - Prix de revient théorique d'un voyage à la charge de l'utilisateur actualisé en fonction de l'inflation (application du taux d'inflation 2024)	0,45684 €	incluant l'inflation de 2% constatée en 2024
Calcul du prix de revient théorique des voyages (point 1*point 2)	9 892 549,46 €	Prix de revient théoriques des voyages 2025
Engagement de recettes commerciales 2025 :	5 602 961,00 €	
Montant de la subvention complément de prix :	4 289 588,46 €	Prix de revient théoriques des voyages moins l'engagement de recettes
Arrondi à	4 290 000,00 €	soit 4 719 000 euros TTC (TVA de 10%)
Calcul subvention complément de prix pour l'année 2026		
1 - Objectif de voyage (+15% par rapport à 2025 / passage à la gratuité totale)	24 902 647	
2 - Prix de revient théorique d'un voyage à la charge de l'utilisateur actualisé en fonction de l'inflation (application du taux d'inflation prévisionnel 2025)	0,46369 €	incluant l'inflation prévisionnelle de 1,5% pour 2025
Calcul du prix de revient théorique des voyages (point 1*point 2)	11 547 078,35 €	Prix de revient théoriques des voyages 2026
Engagement de recettes commerciales 2026 :	- €	
Montant de la subvention complément de prix :	11 547 078,35 €	Prix de revient des voyages la 1ère année de la gratuité